

**DROITS ET MOYENS SYNDICAUX : UN CSFPE « HISTORIQUE »  
(ou comment le ministre de la fonction publique revient sur ses engagements.**

Le dernier CSFPE de l'année 2011 s'est tenu le 20 décembre pour examiner le projet de décret « droits et moyens syndicaux ».

Ce CSFPE fera date et restera dans les mémoires.

➔ **Il est - historique, parce que :**

Nous avons participé au dernier CSFPE en formation paritaire.

➔ **Il est - historique, parce que :**

**Il a confirmé le recul du droit syndical dans la Fonction publique de l'Etat.**

Selon le ministre de la Fonction publique, François Sauvadet : « *Si le terme amélioration figurait bien dans les accords de Bercy, le contexte de 2011 ne le permettait pas* » et « *que, de fait, maintenir les droits constituait déjà un effort du gouvernement* ».

**FORCE OUVRIERE** a dénoncé une répartition des moyens qui ne respecte pas les résultats du vote. Ainsi, à l'éducation nationale où FO progresse, la nouvelle règle nous fait perdre des moyens de fonctionnement quitte à constituer un véritable déni de démocratie.

Pour **FORCE OUVRIERE**, aucun « *consensus antérieur* » (dixit le ministre), ne justifie d'affaiblir la représentation des personnels.

➔ **Il est - historique, parce que :**

Ce décret, issu des accords de Bercy (2008) que FO n'a pas signés, acte une politique de réduction des droits syndicaux et de contrôle du pluralisme syndical par le gouvernement. Ceux qui espéraient une négociation n'ont pu que tenter de stopper l'hémorragie des moyens, voire retarder leur disparition pure et simple.

➔ **Il est - historique, parce que :**

**FORCE OUVRIERE** dénonce une atteinte grave aux droits des agents de la Fonction publique à travers leurs organisations syndicales.

La rigueur, la RGPP, les suppressions d'emplois frappent  
durement et quotidiennement les personnels.

**FORCE OUVRIERE** réaffirme un attachement  
à la liberté et à l'indépendance syndicale.

**Seul, le maintien des droits et moyens permettra  
un dialogue social digne de ce nom. Le sujet n'est pas clos !**

PARIS, le 21 décembre 2011